

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Profs-docs-le-GT-missions-est-lance-au-ministere>



École & société

Profs-docs : le GT "missions" est lancé au ministère

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 12 juillet 2016

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le directeur de cabinet de la ministre, Bernard Lejeune, a présidé la première réunion du groupe de travail « professeurs documentalistes » le 5 juillet 2016.

Participent à ce groupe de travail la DGESCO, la DGRH, l'Inspection Générale établissements et vie scolaire et les organisations représentatives des personnels concernés par le dossier (syndicats d'enseignants et d'encadrement).

L'objectif :

Actualisation de la circulaire de 1986 pour que les missions définies correspondent effectivement à la réalité de la pratique du métier dans les collèges et les lycées. Il s'agira de prendre en compte les nouveaux contextes d'exercice et le référentiel de compétences professionnelles de 2013.

Le calendrier :

Aboutissement des travaux avant la fin du premier trimestre 2017.

Le SE-Unsa s'est réjoui de l'ouverture de ce GT qu'il a demandé depuis plusieurs mois. Il regrette qu'il soit trop tardif pour apporter les clarifications nécessaires quant à l'organisation et à la reconnaissance de la participation des professeurs-documentalistes dans l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires au collège à la rentrée 2016. Sans vouloir supprimer une souplesse de mise en oeuvre locale indispensable, un cadrage et quelques principes clairs auraient évité des situations de tension, voire des impasses pédagogiques.

Nous avons demandé que le ministère se saisisse des réformes en cours pour reconnaître le métier tel qu'il se pratique réellement. Pour nous le coeur du métier est bien l'accompagnement des élèves dans leur accès aux média et leur traitement de l'information, dans des projets disciplinaires, pluri- ou interdisciplinaires et dans les différents parcours éducatifs.

Nous souhaitons que les professeurs-documentalistes soient reconnus comme des professeurs à part entière mais aussi qu'ils soient reconnus pour leurs compétences spécifiques qu'ils mettent au service des élèves, des enseignants et de l'équipe de direction dans le cadre d'une politique documentaire co-construite.

Nous avons demandé que le GT ne s'arrête pas aux missions mais qu'il travaille également à des questions plus corporatives, comme la réduction des inégalités de traitement entre les collègues dans la gestion de leurs ORS et dans la façon de reconnaître les temps en face-à-face pédagogique. Par ailleurs, la création d'une indemnité équivalente à l'ISOE ne serait que justice.

Enfin, il est important que les professeur-documentalistes puissent participer au travail collectif et aux temps de formation en équipe dans les établissements. Pour ce faire, il faut bien sûr créer davantage de postes mais il faut aussi travailler à des organisations « intelligentes » qui permettent de ne pas priver les élèves d'accès au CDI tout en libérant les professeurs-documentalistes. De nombreux établissements proposent de telles organisations, il serait souhaitable que le GT s'en inspire.

La prochaine réunion est prévue à la fin du mois de septembre.